COMPTE RENDU DU CONSEIL
DE L'UFR SCIENCES SOCIALES ET ADMINISTRATION
En formation plénière
Séance du 24 novembre 2020

Etaient présents :

Franck COLLARD	**Directeur**
Lionel RISCHMANN	**Directeur adjoint**
Agnès DIAB	**Adjointe à la Responsable administrative- Responsable de la scolarité**
Céline DEL FRANCO	**Secrétaire de direction**

MEMBRES ELUS	
Enseignants collège A	**Enseignants collège B**
Pascale BALLET Eric BOEDA Charles GADEA Anne Peggy HELLEQUIN Rémi LABRUSSE Dominique MEURS Olivier RATOUIS	Fabrice BONDOUX Alice BRAUN Gilles FERRAGU Olivier KYBURZ Anne LE PAS DE SECHEVAL Simona TERSIGNI
Personnel BIATSS	**Etudiants**
Johanna ADILE Dalila KHELIFI Franck RAKOTONIRINA	Seyba SIMA
Membres invités	**Procurations**
Sylvie APRILE Laure BLEVIS Carole BRUGEILLES Marc DECIMO Vincent DEMONT Emmanuel DE VIENNE Caroline GALLAND Sylvie PEDRON COLOMBANI Aurélie PETIOT Stéphane RICAN Simon SARLIN Emmanuelle TIXIER DUMESNIL	Véronique FOURAULT CAUET à Anne Peggy HELLEQUIN Monica HEINTZ à Olivier KYBURZ

Franck Collard ouvre la séance à 14h00.

L'ensemble des personnels de l'université a reçu un mail de Philippe GERVAIS LAMBONY nous alertant sur la gravité de la situation et les difficultés à venir. Ces difficultés sont à la fois conjoncturelles et structurelles au sein de l'établissement. On retrouve ces mêmes problèmes au sein de l'UFR avec notamment le sous encadrement administratif.

Nous n'avons finalement pas de liste de vacataires à habiliter.

I. Approbation des comptes rendus des CUFR pléniers des 8 et 22 septembre 2020 et du CUFR restreint du 5 novembre 2020

Les comptes rendus des CUFR des 8 et 22 septembre 2020 sont votés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Il faut modifier le paragraphe du compte rendu du CUFR restreint du 5 novembre concernant les postes des deux MAST au département de géographie et aménagement, il s'agit en fait de renouvellements et non de nouvelles demandes. Il faut modifier la phrase : « Il s'agit de remplacer un support vacant laissé par un départ en retraite par deux MAST à 50%. » par la suivante : « Il s'agit de remplacer un poste en renouvelant dans leurs fonctions les deux MAST qui occupaient le support vacant. »
Le compte rendu du CUFR restreint du 5 novembre 2020 est voté à l'unanimité des membres présents et représentés moyennant cette modification.

Nous n'avons toujours pas reçu la confirmation ou l'infirmation de la vice-présidence sur le principe du remplacement d'un poste sur deux ou d'un poste sur trois publiable. Il est probable qu'il s'agira plutôt d'un poste sur trois, le coût du LMD4 s'avérant être nettement plus élevé que celui qui était prévu. Cela met en cause le poste classé en 4ème position.

Concernant le problème des langues, la direction a eu un entretien avec Dzovinar KEVONIAN, vice-présidente CFVU déléguée aux sciences humaines. Il y a une double réflexion de court terme et de long terme : le court terme étant de faire en sorte qu'il y ait un enseignement des langues pour les étudiants de SSA au second semestre. Nous sommes dans une phase d'étude pour monter ces enseignements. Pour les années à venir, le problème du CRL va être complètement remis à plat. La Présidence cherchant des solutions pour le second semestre, Alice BRAUN n'a donc finalement pas préparé de motion.

Anne Peggy HELLEQUIN demande des explications sur la corrélation entre le renouvellement des postes et le coût du LMD4. Ce dernier étant trop élevé, on ne publiera pas tous les postes des supports vacants : il y aura donc plus d'heures de cours et moins d'enseignants afin de compenser les coûts. Lionel RISCHMANN informe les membres du CUFR que cette question a été discutée lors du dialogue de gestion avec la présidence. Il s'avère que, même si pour l'UFR SSA l'augmentation des coûts des maquettes n'est que de 2%, on est loin de l'objectif du LMD4 qui était une réduction de 10%. Dans certaines UFR, l'augmentation du coût maquette s'élève entre 10 et 15%. Le budget de l'université se trouve donc dans le rouge. La vice-présidence a expliqué les paliers en terme de budget qui correspondaient aux différents scénarios de campagne emploi possibles. Par exemple, une campagne d'un poste sur deux correspond à 1,5 million d'euros sur l'ensemble de l'université, un poste sur trois, seulement un million. En fonction de la contrainte budgétaire qui s'impose à l'établissement la campagne emploi sera calquée sur l'enveloppe budgétaire.
La solution de geler certains cours n'est pas envisageable car les maquettes n'ont pas seulement été votées dans les instances mais il s'agit surtout d'un contrat sur quatre ans avec l'Etat. Le contrat LMD4 est un contrat Etat, région, université. On s'est donc engagé sur ces formations. Il y aura par contre une possibilité de révision de ces maquettes et du coût maquette à mi contrat, en 2022. Il sera alors possible de fermer certaines formations et de geler certains cours mais d'ici là nous devons respecter les maquettes votées. De ce fait, la campagne emploi se trouve être la modalité d'ajustement du LMD4. L'université est placée devant une situation budgétaire intenable. La moyenne d'augmentation du coût LMD4 est de 8% sur l'ensemble de l'université. La marge de manœuvre de l'UFR consiste à faire valoir que l'on a été raisonnable dans notre offre LMD4.
Lorsqu'on abordera le LMD5, il faudra être d'une grande vigilance afin que la priorité soit les emplois et non des maquettes insoutenables.

Emmanuel DE VIENNE suggère de geler les EC transversaux qui coûtent énormément de temps aux étudiants. Franck COLLARD explique que les supprimer irait à l'encontre des maquettes qui ont été votées, ces EC font partie du plan licence. Il y a tout un arrière-plan qui dépasse l'UFR. De plus, d'un point de vue budgétaire, ce sont des EC qui ne coûtent pas cher, ils permettent au contraire de réduire le coût du LMD4 car beaucoup sont dispensés en ligne.

Vincent DEMONT fait remarquer que toute modification entraine également des modifications pour les formations avec lesquelles on est mutualisé. Il faudrait aussi que les postes administratifs soient pourvus pour mener à bien ces changements.

Franck COLLARD rappelle qu'un mail a été envoyé vendredi dernier pour demander les noms des présidents et assesseurs des CEV parcoursup 2021. Il reste un département pour lequel il n'y a pas de responsable parcoursup pour des raisons philosophiques. L'année dernière, le travail avait été fait par la direction de l'UFR mais elle ne le refera pas cette année. La direction du département concerné va envoyer la composition de la CEV sous peu.
Il faut également faire remonter les noms des responsables pour e-candidat.
Les tableaux des attendus parcoursup doivent être complétés pour demain afin que cela soit remonté à la vice-présidence puis au niveau ministériel. Le vote de la CFVU sur ces attendus aura lieu le 7 décembre.

II. Budget initial : grandes masses

Agnès DAB a reconduit presque à l'identique la ventilation de l'année dernière par département. Le seul changement consiste en la création d'une nouvelle ligne budgétaire pour la licence d'histoire à distance et celle d'histoire de l'art à distance. D'où l'augmentation du budget. Les recettes s'élèvent au total à 530 000 euros. Ces frais supplémentaires ont été répartis sur ces deux formations avec une partie fonctionnement et une partie investissement. Il ne s'agit pour l'instant que d'un projet de budget, la présentation du budget initial définitif aura lieu en janvier avec un vote en CUFR plénier.

Alice BRAUN fait part d'une difficulté récurrente dans le département d'AES : la ligne budgétaire est axée sur des frais de fonctionnement et non d'équipement. Lionel RISCHMANN précise que s'il y a un déséquilibre entre les lignes d'investissement et d'équipement, ce dernier peut être corrigé en cours d'année via une écriture comptable pour effectuer un virement entre les lignes budgétaires.

Il revient sur la proposition soumise l'année dernière de constituer une commission budgétaire de l'UFR qui se réunirait un peu plus régulièrement que le CUFR et qui pourrait notamment trancher en matière de répartition entre les lignes d'investissement et de fonctionnement et entre les lignes des différents départements. Un appel à candidature est lancé pour composer cette commission.

Il est maintenant trop tard pour engager des dépenses puisque les commandes doivent être exécutées sur l'année civile 2020. Il faut que les commandes aient été livrées avant les vacances de Noël et les délais de livraison sont actuellement bien trop longs pour le permettre. Les fonds qui ne sont pas utilisés, qu'il s'agisse d'une ligne particulière ou de l'ensemble du budget de l'UFR, sont reversés à l'établissement.

Anne Peggy HELLEQUIN et Sylvie APRILE se portent volontaires pour la constitution de la commission budgétaire.

Un tableau recensant les besoins en matériel vidéo va être remonté à l'établissement. Les travaux d'équipement en salle de podcast appartiennent au budget de l'établissement car cela touche à l'immobilier.

III. Examens premier semestre

Nous avons besoin de voter en CUFR les dispositions prises pour les partiels pour les faire remonter à la CFVU du 26 novembre. Ceci afin que le calendrier puisse être mis en ligne pour les étudiants deux semaines avant le début des examens.

La CFVU du 9 novembre a voté dans un premier temps le passage des examens en distanciel intégral. Il y a eu ensuite un autre vote portant sur des propositions d'ajustement, d'adaptation aux modalités de contrôle des connaissances dérogatoires par rapport aux livrets qui ont été votés. Lors de la CFVU du 26 novembre vont être étudiées également les demandes de dispense d'examen qui devront être justifiées et argumentées.
Il y a également le principe de soulager la plateforme cours en ligne pour les contrôles continus de 12ème semaine avec l'utilisation d'une plateforme examens qui l'année passée avait été assurée par les services de COMETE et dont la charge revient maintenant aux UFR. On doit placer sur cette plateforme d'une part les examens gérés par l'UFR (EC des UE fondamentales) et d'autre part les épreuves des étudiants à distance. Les enseignants ont la liberté des formes données à l'examen à condition que ces formes soient précisées.
Se rajoute à cela la question du paramétrage du dépôt des sujets et du rendu des copies sur la plateforme.
Il faut maintenir ce calendrier indicatif afin de laisser des repères aux étudiants sur le déroulé des épreuves.
Placer les examens de L1 sur la première semaine des partiels en décembre fait partie d'une organisation qui existe depuis quelques années. Ceci car les cohortes des L1 sont les plus nombreuses et cela laisse donc le temps de la correction des copies.
Agnès DIAB indique qu'initialement seules les EC de UE fondamentales étaient prévues sur la plateforme examens. Les enseignants peuvent également demander la création d'un espace examen pour les EC des UE complémentaires si les effectifs sont supérieurs à 80 étudiants mais en dehors des périodes d'examens des L1, L2, L3. Céline DEL FRANCO se charge de la création des espaces pour ces EC complémentaires et des examens de contrôle continu et Agnès DIAB se charge de celle des EC des UE fondamentales pendant la période des examens. Les épreuves des étudiants EAD vont être placées pendant la période officielle des examens.
Les examens des EC transversaux de l'établissement seront fixés en janvier.
Les dates d'examens des langues EAD sont consultables sur le site du CRL et se tiendront en janvier. Il n'y a pas d'examen pour l'anglais niveau B2 car il n'y a pas eu de cours.

Agnès DIAB précise que l'enseignant doit rendre visible son espace examen 72 heures avant la date de l'examen afin que les étudiants vérifient qu'ils aient bien accès à cet examen, les enseignants devant déposer leur sujet au jour et à l'heure de l'ouverture de leur espace examen.
La plateforme peut être utilisée dès aujourd'hui pour y tenir des examens de contrôle continu à l'adresse suivante :
examens-saa.parisnanterre.fr

Simona TERSIGNI s'interroge sur l'utilisation de la plateforme Compilatio concernant les examens des EC complémentaires et qui ne se font pas dans un temps limité de deux heures. On est abonné à cette plateforme en tant que Nanterre et l'intérêt de cette dernière est qu'elle permet d'être accessible également à des étudiants extérieurs à Nanterre. Il faut créer un dossier dans lequel on paramètre les heures d'ouverture. Cela fonctionne comme cours en ligne et cela permet aussi d'avoir la possibilité d'un contrôle anti plagiat. Il suffit d'envoyer un lien aux étudiants pour qu'ils puissent s'y connecter.

Seyba SIMA rappelle que l'année dernière il y a eu des problèmes techniques avec les examens en ligne et demande si les examens vont se dérouler en temps limité. Il aimerait également connaitre les dates et modalités d'examens.
Franck COLLARD lui répond qu'un énorme effort de sécurisation et d'information a été fait. Les problèmes techniques seront à signaler. Les examens sont prévus en temps assez long afin de pallier aux problèmes de connexion. Les examens pourront être connus des étudiants après le vote de la CFVU du 26 novembre.
Les données concernant les statistiques sur la présence aux examens en ligne et sur les abandons d'études sont difficiles à obtenir.

Vincent DEMONT fait part de son inquiétude face aux messages d'étudiants en grande détresse psychologique. Il précise que le service médical est ouvert et que les infirmières reçoivent tous les jours sans rendez-vous et qu'il y a la possibilité de voir un médecin ou un psychologue sur rendez-vous.

Les examens en master ont quant à eux leur propre calendrier.

Sylvie APRILE demande si des salles peuvent être ouvertes à l'université pour les étudiants en grande difficulté. Agnès DIAB lui répond que cela n'est pas possible puisque même le personnel doit avoir une autorisation pour venir sur site. De plus la présidence a déjà procédé quatre fois au recensement des besoins de matériel informatique des étudiants depuis le début de l'année.

L'université a un partenariat avec une association proposant une écoute psychologique jour et nuit à destination des étudiants en détresse psychologique. Il s'agit d'une ligne ouverte de discussion et non d'un service de soutien psychologique. Le service de soutien psychologique est assuré par le service médical de l'université, y compris pour les personnels. Toutes ces informations se retrouvent sur le site de l'université, sur la page COVID. L'information sur les adresses des dispositifs d'aide psychologique a été par ailleurs envoyée par mail à l'ensemble des étudiant de l'université.
Il existe néanmoins un vrai risque de décrochage massif pour les étudiants avec les cours à distance.

Agnès DIAB a pratiquement reçu l'intégralité des examens de l'UFR et est en train de mettre à jour les tableaux.
Une autre plateforme que celle de l'UFR sera dédiée aux langues et aux examens des EC transversaux.

IV. Questions diverses

Vincent DEMONT demande des informations sur la rentrée du second semestre notamment sur le nombre de groupes. Connaitre maintenant le nombre de groupes permettrait d'anticiper sur le recrutement de vacataires au besoin. Il est nécessaire d'avoir des listes d'étudiants au début du second semestre si on reste en confinement. Cela devrait être possible, les secrétariats étant en train de finaliser les inscriptions pédagogiques.

Fin du conseil à 16h40.